



Edito

Chères et chers Etierruz,

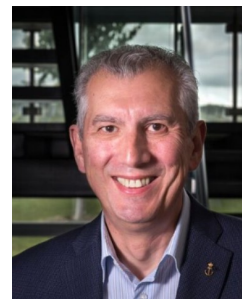
Après une année 2021 où il était difficile de voir le bout du tunnel de ce satané virus, l'année 2022 nous donne le droit d'espérer recouvrer un temps plus propice pour nos activités et la vie collective de notre Commune.

Le temps est venu de pouvoir envisager à nouveau des réunions, des spectacles, des manifestations. Notre printemps et notre été seront remplis. Prenons d'ores et déjà rendez-vous avec le Giron des Musiques et l'Abbaye de la Saint-Jaques, tout cela doit nous motiver et aller de l'avant pour retrouver la convivialité qui nous a tant manqué durant ces deux dernières années.

La Municipalité vous souhaite un bel été et reste à votre écoute pour construire un avenir commun pour Etoy.

Bien à vous.

José Manuel Fernandez
Syndic



RESERVEZ LA DATE

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Energie et Climat Communal, la Municipalité convie la population à une journée participative **le samedi 1^{er} octobre 2022**. Vous pourrez y partager vos souhaits, envies et idées dans le cadre d'ateliers encadrés par des professionnels. Plus d'informations et inscriptions prochainement.

IMPRESSUM

Parution: Mai 2022

Conception: Tania Séverin & Valérie Grandjean

Impression: AM Print, Rte de Pallatex 5, 1163 Etoy



Actualités

Mobilité partagée

Deux stations Pick-e-Bike à Etoy

Avec l'arrivée des vélos Pick-e-Bike, Etoy continue d'étoffer son offre de mobilité partagée. Depuis le 11 avril, et dans le cadre d'un projet pilote étendu, ces vélos électriques en libre-service permettent de relier sept communes, soit Aubonne, Allaman, Etoy, Buchillon, Lavigny, Villars-sous-Yens et Yens, et trois gares – Allaman et Etoy pour les CFF et Yens pour le BAM. Etoy accueille une station au centre du village ainsi qu'une station à la gare.

Cette nouvelle offre de mobilité douce s'adresse à tous les habitants de la commune ainsi qu'aux employés des entreprises qui y travaillent. Pour s'inscrire et créer un compte utilisateur pick-e-Bike via l'application dédiée, une pièce d'identité, un permis de conduire et une carte de crédit sont nécessaires.

Ensuite, seul le temps d'utilisation des vélos est facturé, à raison de CHF 0,25 la minute.

Avec le retour des beaux jours, nous espérons que vous serez nombreux et nombreuses à tester ce service! Et n'hésitez pas à nos transmettre vos remarques, commentaires et suggestions sur cette offre.

Tania Séverin, Municipale



Modification des horaires de l'administration communale



Nous vous informons de la modification des horaires de l'administration communale. Les bureaux sont dorénavant ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 sans rendez-vous, le lundi de 14h00 à 18h00 sur rendez-vous et du mardi au vendredi de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous.





Avec le retour des beaux jours, les activités de bricolage et de jardinage battent leur plein et les soirées se prolongent. Nous nous permettons de vous rappeler quelques points du règlement de police, ceci pour le bien-être et la tranquillité de chacune et de chacun.

Rappel de quelques points importants :

Jardinage et bricolage

L'emploi de matériel de jardinage tel que tondeuses à gazon, motoculteurs, perceuses, tronçonneuses et autres outils ou engins bruyants est toléré :

du lundi au vendredi:

de 07 h à 12 h et de 13 h à 20 h

le samedi: de 09 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le dimanche et les jours fériés sont
jours de repos public.

**Leur usage est interdit les jours
de repos public.**



Haies et arbres

Selon l'article 39 de la Loi sur les routes du 10.12.91, ainsi que celle de son règlement d'application du 19.01.94, les ouvrages ou plantations ne doivent pas nuire à la sécurité du trafic, notamment par la diminution de la visibilité.

Les haies plantées en bordure des voies publiques doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite de la propriété. La hauteur ne doit pas excéder :

60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue
200 cm dans les autres cas

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués afin que leurs branches soient maintenues :

au bord des chaussées :

5m de hauteur

1 m à l'extérieur de celles-ci

au bord des trottoirs :

2,50m de hauteur

à la limite de la propriété.

mobility

car sharing

Disponibles depuis l'été passé, les voitures en autopartage mises à disposition par la Commune au centre du village sont de plus en plus utilisées !

C'est très réjouissant de constater que cette solution de mobilité répond à un besoin, ce qui permet à la Municipalité de préparer sereinement l'implantation d'autres véhicules « Mobility car sharing » dans le secteur de la gare d'Etoy pour faciliter l'accès à ce service aux habitants de la Plantay et de Buchillon.

Commencez par un abonnement d'essai: expérimentez Mobility durant quatre mois, sans engagement, pour un montant unique de CHF 43.- (abonnement annuel CHF 129.-). Avec cet abonnement, vous pouvez vous déplacer en voiture sans disposer d'un véhicule personnel !

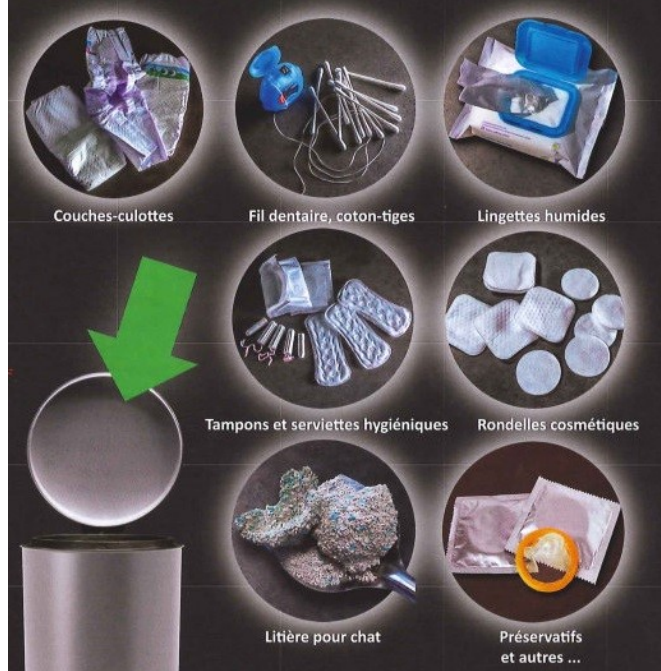
Et vous ne prenez aucun risque, car **la Commune vous rembourse le coût de l'abonnement** contre présentation d'au moins une utilisation mensuelle !

En plus, cet abonnement vous permet de combiner vos besoins de mobilité avec une partie en transports publics puis avec un des 3'120 véhicules du réseau suisse Mobility. Il s'agit d'une autre manière de voyager, d'optimiser les temps de déplacement en évitant les bouchons !

Pour plus d'informations, www.mobility.ch.

Les toilettes ne sont pas des poubelles!

Ces articles doivent finir à la poubelle, car ils bouchent les canalisations d'eaux usées et les pompes



Nous rappelons que les articles hygiéniques (y compris les lingettes humides), les restes de nourriture, de médicaments ou de produits d'entretiens ménager n'ont pas leur place dans vos toilettes. Ils bouchent les canalisations d'eaux usées et les pompes de la station d'épuration (STEP).



Charly Viquerat, Municipal



MEDIATHEQUE ETOY

Cela fait maintenant une année que la Médiathèque a lancé son opération « coups de cœur » ! Le principe ? Vous avez aimé un livre que vous avez lu, adoré un jeu que vous avez emprunté ? Faites-le savoir et partagez vos impressions sur un marque-page coloré.

Le concept vous a plu puisque nous culminons maintenant à 203 coups de cœurs et des milliers de prêts !

Merci à nos usagers qui ont partagé leurs trouvailles et à ceux qui ont eu l'audace de les emprunter pour les tester à leur tour !

Envie de découvrir ces fameux coups de cœur ?



Cherchez-les dans la Médiathèque ou retrouvez-les sur notre compte Instagram, vous serez surpris par leur variété !

Cependant, la Médiathèque ne se limite plus à proposer de riches collections, elle vous invite aussi régulièrement à des événements et des activités.



Depuis le début de l'année, vous avez été conviés à expérimenter et bricoler lors de notre Bibliowebend, à écouter des contes du poulailler à Pâques, et à participer à une permanence numérique...



Mais ce n'est pas fini, nous vous réservons encore plusieurs manifestations à partager seul ou en famille....

Voici l'agenda des prochains événements :

31 mai : « Bébé lit »

17 juin : Contes « adultes » autour du vin

28 juin : « Bébé lit »

Dès l'automne, c'est le retour des contes « jeunesse » et d'un nouvel escape game !

Restez à l'affût ! 😊

Alicia Monti et Laurence Jobin, bibliothécaires





PING-PONG POUR TOUS – C'EST PARTI !

Amateurs et amatrices de ping-pong, réjouissez-vous !



En attendant la nouvelle salle de gymnastique et à l'initiative de deux jeunes du village, des tables de ping-pong et du matériel sont désormais à disposition **tous les mercredis de 15h-19h** dans les abris de la salle polyvalente.

Cette activité est gratuite et ouverte à toutes et tous, à partir de 10 ans.

Si le début d'après-midi est plutôt le créneau des plus jeunes, la fin de journée est propice au mélange des générations.

Organisation: Félix, Elias et Centre des Jeunes d'Etoy

Plus d'infos et inscriptions :
079.774.83.52



Etoy
4-5 juin 2022
88^{ème}
Giron
des
Musiques
de la Côte-Est



Programme général

Samedi 4 juin

- | | |
|-------------|--|
| 08h30-18h30 | Concours des solistes et petits ensembles |
| 19h00 | Proclamation des résultats |
| 20h00 | Show musical
<i>La Forêt Enchantée</i>
Jeunesse Edel-Lyre (Glâne, FR)
Ecole de Musique Rolle et Environs
Ensemble des Jeunes d'Aubonne, Etoy, St.-Livres |

Dimanche 5 juin

- | | |
|-------------|---|
| 11h00 | Défilé - Concours de Marche |
| 12h00 | Marche d'ensemble et partie officielle |
| 13h00-18h00 | Prestations devant jury et concerts publics
Sociétés de musique d'Aubonne, Crissier,
Prilly, Renens, Saint-Livres, Saint-Prex,
Vufflens-la-Ville, Yens |
| 20h00 | Cérémonie de clôture animée par le
Camp Musical de la Côte Est |

Samedi et dimanche: **R**estauration, **T**onelle, **C**aveau

Organisation: Fanfare d'Etoy / www.fanfareetoy.ch

L'ETE AVEC LE CDJ !

Vendredi 24 juin de 17h-21h

Fête de l'été Gladiateurs, jeux d'eau, pizzas

Du 4 au 15 juillet

Activités vacances

Programme et inscriptions

sur www.centre-animation.net, dès le 14 mai

Du 15 au 19 août

Camp d'été à St-Ursanne (JU)

inscriptions sur www.centre-animation.net,
dès le 14 mai



Abbaye de la St-Jaques

L'Abbaye de la Saint-Jaques d'Etoy a été fondée en 1716, et est l'une des plus anciennes du canton de Vaud.

Les femmes et les hommes qui composent notre confrérie perpétuent nos traditions dans un esprit fraternel qui a contribué à travers l'histoire à tisser des liens de solidarité et d'amitié entre les habitants du village.

Afin de maintenir vivantes ces valeurs, l'Abbaye de la Saint-Jaques organise une fête triennale de trois jours en août dont les moments phares sont, non seulement le concours de tir à 300 m., mais également la prise du drapeau et le couronnement des rois, les cortèges dans le village, les banquets du dimanche ainsi que du lundi, sans oublier le traditionnel picoulet du lundi soir.

Cette année, la fête aura lieu du

13 au 15 août 2022

et toute la population est invitée à participer à ces réjouissances.

Les carrousels, la restauration, la tonnelle sont accessibles à tous. De plus, il y aura des animations et bals gratuits ouverts au public.

En outre, tout un chacun pourra également faire valoir son habileté et sa précision au tir à l'arbalète.

Le programme détaillé sera publié sur notre site internet.

Pour celles et ceux qui sont intéressés à rejoindre la Confrérie, prenez contact avec l'Abbé-Président M. Thierry Simond (t.simond@sefanet.ch)
www.abbaye-etoy.ch



Les rois et vice-rois du tir entourés des reines et demoiselles d'honneur de l'Abbaye en 2019



Déchetterie

Dès la fin du mois de mai votre déchetterie vous offrira la possibilité de recycler vos briques à boisson vides (lait, crème, jus de fruits, thé glacé, soupes et sauces), appelées aussi berlingots.



Ces briques sont composées à 75 % de carton et cette matière peut être récupérée. Le mélange restant à base de plastique et d'aluminium peut être utilisé en valorisation thermique et produire *in fine* de l'électricité ou du chauffage.

Les bases d'une filière de recyclage complète ne sont pas encore d'actualité, mais l'association *Recyclage des briques à boisson Suisse* s'engage à mettre au point ce système pour 2025.

Pour économiser de la place et des transports, n'oubliez pas d'écraser vos briques.

Jean-Marc Schlaeppli, Municipal

Calendrier des Tirs 2022

02.06	Tir militaire
09-11.06	Tir en campagne
16.06	Entraînement
23.06	Tir militaire
30.06	Entraînement
07.07	Entraînement
14.07	Entraînement
16-17.07	Abbaye Saint-Prex
06.08	Abbaye Etoy
13.08	Abbaye Etoy
18.08	Entraînement
25.08	Entraînement
27.08	Tir militaire
01.09	Entraînement
08.09	Entraînement
15.09	Entraînement
17.09	Tir amical
22.09	Entraînement
15.10	Clôture St-Prex
29.10	Clôture Etoy

Agenda



04 et 05.06	Giron des Musiques de la Côte-Est
01.08	Fête nationale à Buchillon
13 au 15.08	Abbaye

Le Saviez-vous?

17,7% de l'électricité consommée sur le territoire de la Commune d'Etoy en 2020 provenait des panneaux solaires installés dans notre Commune, sans tenir compte de la part d'autoconsommation qui n'est pas injectée dans le réseau électrique de la SEFA. Pour la même période, la part suisse était de 4,7%.

